



# PUGET-VILO Infos

www.puget-ville.fr / Le journal communal de Puget-Ville / MARS 2015 / N°26

## Éditorial

**Catherine ALTARE**  
Maire de Puget-Ville

Depuis mars 2014 où vous nous avez confié la responsabilité d'administrer notre commune, nous nous sommes attachés à mener à terme les investissements engagés par la municipalité précédente. Parallèlement, nous avons conduit une politique énergique de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Grâce aux économies réalisées, nous pourrons dès cette année commencer à pallier le déficit d'équipement de notre commune : créer un nouveau parc de stationnement, entamer la réfection progressive de la voirie et des chemins, travailler au projet d'extension du groupe scolaire.

En cette période de restrictions budgétaires généralisées, je fais le vœu que chacun d'entre nous garde dans son cœur ou à l'esprit, une part de responsabilité pour le bien commun : moins d'incivilité, un partage de compétence, une aide à son voisin, un tri sélectif, sont des attentions que l'impôt ne peut plus compenser.

À vous toutes et tous, je renouvelle à l'occasion de la parution de ce nouveau journal communal, nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2015.

## INTERCOMMUNALITÉ

### La nouvelle déchèterie ouverte depuis décembre 2014



La déchèterie intercommunale de Cœur du Var située à Puget-Ville est accessible le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 17h en continu. À chaque passage, vous devez présenter votre carte d'identité et votre badge.

Située chemin du Cade, la déchèterie est réservée aux habitants du territoire de Cœur du Var. L'apport en déchèterie permet une valorisation maximale des déchets déposés. Pour obtenir un badge, vous devez vous

adresser au Pôle Préservation de l'environnement de la Communauté de Communes Cœur du Var (04 94 39 44 90). Ce badge est valable pour toutes les déchèteries de Cœur du Var. ■

+ d'infos [www.coeurduvar.com](http://www.coeurduvar.com)

## Salon bien-être & diététique

**PUGET-VILLE**

Dim. 5 avril 2015  
9h > 19h



## La nouvelle formule du journal communal

**Le journal communal se nomme désormais "PUGET-VILO Infos" et se compose de 8 pages au lieu de 32 les années précédentes.** Il devient également bimestriel c'est-à-dire qu'un numéro paraîtra tous les 2 mois au lieu de tous les 3 mois. Ce n'est

plus un "magazine" mais un "journal" d'où le changement de nom. Ces modifications ont été effectuées afin d'apporter une nouvelle dynamique au support, d'attirer de nouveaux lecteurs et de diffuser des articles au plus près de l'actualité. Ces changements

permettent de diminuer le coût annuel du support de moitié tout en conservant la même qualité de l'information. *"Nous attendons avec impatience le retour sur cette nouvelle formule."* Patrick Ousaada, adjoint au Maire. ■

**CONTACT :** Communication - 04 94 13 82 19



### SERVICE PUBLIC

## Ouverture de la mairie les samedis matin

**Depuis le début de l'année 2015, l'accueil de la mairie est ouvert au public tous les samedis matin de 9h à 12h afin de répondre au mieux aux besoins des administrés.**

Un guichet unique vous accueille au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Ce service municipal de proximité est destiné à faciliter vos démarches administratives liées à votre vie quotidienne et citoyenne. Par exemple, vous pouvez établir votre carte d'identité, déposer vos dossiers d'inscription pour les activités périscolaires, obtenir des renseignements... Les autres services de la mairie resteront fermés. ■

**CONTACT :** Accueil mairie - 04 94 13 82 00



### CONSEIL MUNICIPAL

## Présentation de deux élus



### Paul Pellegrino

**Ajoint au Maire, délégué à l'environnement, aux déchets, aux eaux pluviales, à l'agriculture, la forêt, le débroussaillage et les liens avec la Communauté de Communes Cœur du Var.**

« Né à Pignans le 4 avril 1948, je suis pugétois depuis 40 ans, marié, père de 2 enfants et papi de 4 petits enfants. Je suis retraité de l'AIA de Cuers Pierrefeu depuis 12 ans où j'exerçais le métier de technicien. Elu en mars 2014, je n'en suis pas à mon premier mandat : élu en 1983 et 1992 avec M. Pierre Brunet, maire qui a contribué à l'essor de la commune (salle polyvalente, vestiaire du stade, bâtiment des services techniques, agrandissement de la mairie...). J'ai exercé les fonctions d'adjoint à l'urbanisme durant ces deux mandats. Le travail le plus important a été de mettre en application le premier Plan d'Occupation des Sols (POS) de Puget-ville qui par la suite a été révisé. Dans la nouvelle équipe, M<sup>me</sup> Catherine Altare m'a proposé de m'occuper de l'environnement, mission que j'ai acceptée. Aujourd'hui ce domaine est à la pointe de l'actualité, nous n'en sommes qu'aux prémices avec des moyens financiers limités. Ma volonté la plus chère est que dans notre village, les pugétoises et les pugétois vivent ensemble dans la meilleure harmonie possible. »



### Jacqueline Brissi

**Ajointe au Maire, déléguée à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux affaires foncières et à l'adressage.**

« Je suis née à Cuers, arrivée à Puget-Ville quelques mois après où mon père, Raymond Malamaire, venait d'être nommé chef de gare. J'ai trois enfants et autant de petits enfants. Ma vie professionnelle m'a éloignée de Puget-Ville de nombreuses années. Je suis revenue "au pays" depuis 30 ans maintenant. Ce fut un honneur pour moi lorsque M<sup>me</sup> Altare m'a sollicitée pour occuper une délégation au sein de l'équipe municipale. L'urbanisme : "c'est la science de l'aménagement des villes et des villages". Il est soumis à de nombreuses règles et lois administratives. Actuellement, nous avons repris l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, document crucial qui va engager l'aménagement futur du territoire de la commune. Nous devons rester vigilants, responsables afin que notre village reste un lieu privilégié où il fait bon de vivre et travailler. C'est dans cet esprit, avec l'aide de mes coéquipiers et les agents de la mairie que je compte mener la mission qui m'a été confiée dans la légalité et l'égalité de tous les Pugétois. »





## La collecte des déchets

**D**epuis 2011, la collecte des déchets est entièrement gérée par la Communauté de Communes Cœur du Var.

### Les ordures ménagères :

Elles sont collectées dans les conteneurs gris à couvercle vert. Il faut impérativement les mettre dans des sacs noirs en plastique. Jours et lieux de collecte :

- **Centre-ville** : Lundi, jeudi et samedi
- **Hors centre-ville** : se renseigner auprès du Pôle Préservation de l'Environnement de Cœur du Var.

### Le tri sélectif :

Les emballages et le papier sont collectés dans les conteneurs gris à couvercle jaune. Il faut mettre ces déchets « en vrac » dans le bac. Jour de collecte : mercredi en centre-ville et dans les écarts.

Les bacs doivent être sortis la veille à partir de 21h. Ils doivent être présentés uniquement lorsqu'ils sont pleins et rentrés après 12h, heure à laquelle se termine la collecte des déchets. Les sacs en plastique ne doivent pas être posés au sol.

Les jours fériés, le ramassage des déchets ménagers n'est pas assuré systématiquement. Il faudra donc se renseigner préalablement auprès du Pôle Préservation de l'environnement de Cœur du Var. ■



## Les dépôts sauvages



**D**e nombreux déchets et objets volumineux sont retrouvés sur différentes zones de la commune. Malgré le nettoyage des services municipaux, cet acte d'incivisme est encore trop fréquent.

Nous vous rappelons que les dépôts sauvages d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune. Cet acte est puni par la loi en vertu de l'article R632-1 du Code Pénal et peut être sanctionné d'une contravention pouvant aller jusqu'à 1 500€. ■

## Les encombrants

**L**es encombrants doivent, en priorité, être apportés dans les déchèteries de la Communauté de Communes Cœur du Var.

En cas d'impossibilité, uniquement pour les usagers à mobilité réduite ou ne possédant pas les véhicules adéquats pour le transport de déchets volumineux, un enlèvement sur rendez-vous est possible. Attention, ne sont considérés comme encombrants que les meubles et les gros objets de la maison. Les gravats, les déchets résultants de la construction et les déchets verts ne relèvent pas des encombrants. Vous devez les porter dans les déchèteries par vos propres moyens. ■

**CONTACT :** Cœur du Var - Pôle Prévention de l'Environnement - Lieu dit Les Sigues 83590 Gonfaron - 04 94 39 44 90 - info-dechets@coeurduvar.com - www.coeurduvar.com

## Stationnement abusif = mise en fourrière

**L**a Police Municipale veille au respect des règles de stationnement définies par le Code de la Route et les arrêtés du maire sur la commune. Elle peut prescrire l'enlèvement et la mise en fourrière d'un véhicule en stationnement gênant, dangereux ou abusif de plus de 7 jours. Des frais de mise en fourrière seront à régler auprès du garage. ■



## Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)



**Les élus travaillent activement sur la finalisation du Plan Local d'Urbanisme.** En effet, ces derniers sont contraints par la loi ALUR (Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové) puisqu'elle oblige les PLU à être approuvés avant mars 2017. Si cette exigence n'est pas respectée,

le Plan d'Occupation des Sols deviendra caduc et les règles applicables en matière d'urbanisme sur la commune seront celles du règlement national d'urbanisme qui réduit les possibilités de construire. Des réunions sont organisées de manière régulière et

fréquente et des groupes de travail se mettent en place. Certains projets de la commune sont encore à définir mais le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, disponible sur le site de la commune, ne sera a priori pas remis en cause. La commission "Aménagement et Urbanisme" souhaite associer l'ensemble des élus à la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. D'autres réunions internes seront programmées. Les administrés, quant à eux, ont été associés par le biais de deux réunions publiques. Ils seront bientôt sollicités à nouveau lors d'une enquête publique qui se tiendra après l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme. ■

**CONTACT :** Service Aménagement du Territoire  
04 94 13 82 00 - mrettel@puget-ville.fr

## Acquisitions de terrains envisagées

**La commune est confrontée à une forte demande de stationnement de la part des administrés.** Il s'avère que le besoin est réel dans certains quartiers, c'est pourquoi la commune a mis en œuvre cette année son droit de préemption sur plusieurs terrains afin de répondre à ce besoin. Il en va ainsi des parcelles C 607 et C 608 sises au quartier



Navarin et des parcelles C 1123 et C 1124 sises au quartier du Rayolet.

### Agrandissement du groupe scolaire

La commune a également utilisé son droit de préemption sur la parcelle C 950 dans le but d'étendre le groupe scolaire et d'optimiser ses équipements. Le stationnement du parking du Sénateur Martin pourra éventuellement être étendu lors de cette acquisition. ■

**CONTACT :** 04 94 13 82 00

## Numérotation métrique

**La numérotation métrique sera entièrement mise en place sur la commune de Puget-Ville d'ici la fin de l'année 2015.** En 2014, le Conseil Municipal a dénommé et numéroté 11 voies qui ne portaient pas de nom. 8 autres voies ont été renommées parce qu'elles comportaient deux dénominations ou bien parce qu'ils existaient

déjà des dénominations similaires ou identiques sur le territoire de Puget-Ville. Voici quelques exemples : Mas de Clapier (Impasses Simone, Claire, Madeleine et rue Margot), l'impasse du Porche, chemin de la font de Suve, rue du Pressoir... ■

**CONTACT :** Aménagement Territoire - 04 94 13 82 00

**+ d'infos** [www.puget-ville.fr](http://www.puget-ville.fr)





## Une cantine sur place pour l'école maternelle

**D**ésormais les petits élèves de l'école maternelle qui doivent marcher chaque jour pour rejoindre le restaurant solaire, ne se mouilleront plus les jours de pluie. Les repas leurs seront livrés sur place avec du matériel adapté conforme aux règles qui régissent les cantines scolaires et dont la mairie va faire incessamment l'acquisition. Merci aux enseignantes et au personnel municipal qui nous aident dans cette démarche pour offrir des espaces d'accueil et de calme nécessaires à un bon équilibre de la journée des enfants.

CONTACT : Affaires scolaires - 04 94 13 82 00



## Les vacances d'hiver

**C**ette année, les adolescents de 12 à 17 ans inscrits au foyer des jeunes ont de nouveau pu participer aux activités organisées par le service jeunesse. Au programme : foyer libre, patinoire, atelier cupcakes, karting, atelier macramé, laser quest, repas au foyer + film, atelier pâte fimo, basket, journée shopping à Marseille, paintball, patinoire, découverte de la boxe, journée ciné + repas. ■

CONTACT : Service jeunesse - 06 74 79 73 48

## Retour sur les événements

**A**près un été calme, toute l'équipe du CCAS, élus et bénévoles, a repris le cours de ses activités. Cette fin d'année 2014 et ce début d'année 2015 furent riches en événements.

### "50 ans de mariage"

Le samedi 11 octobre 2014 a eu lieu l'après-midi récréatif destiné aux « 50 ans de mariage » où étaient conviés les pugétois de plus de 65 ans. À cette occasion, étaient mis à l'honneur 3 couples qui ont fêté leurs noces d'or : M. et Mme Serge Bruno, M. et Mme Rémy Olivero et M. et Mme Michel Blanc.



Remise du diplôme "50 ans de mariage" à M. et Mme Serge et Jacqueline Bruno par Mme le Maire Catherine Altare accompagnée de Mme Arlette Zambotti, conseillère municipale.

### Vaccination contre la grippe

Le 7 novembre 2014, le médecin de la PMI assisté de Lucette, infirmière du Conseil Général ont eu le plaisir de vacciner gratuitement quelques-uns de nos administrés contre la grippe. Comme chaque année, cette action est destinée aux pugétois de 65 ans et plus.

### La Banque alimentaire

Chaque dernier week-end du mois de novembre, l'équipe du CCAS prend une part active à la collecte nationale de la Banque Alimentaire. Cette année, les bénévoles ont récolté **1 357 kg** de denrées, ce qui représente une diminution par rapport à l'année 2013. Cette différence se traduit certainement par la conjoncture économique et les fortes précipitations de ce week-end. Pouvoir se restaurer devient une priorité, c'est pourquoi les denrées ainsi récoltées ajoutées aux stocks fournis par le gouvernement et la CEE (Communauté Économique Européenne), permettront de répondre à un besoin de plus en plus important.

### Les colis de Noël

Les 19 et 20 décembre, le CCAS a fini l'année 2014 en offrant à nos aînés un colis gastronomique qui a satisfait bon nombre d'entre eux.

### Une année 2015 qui commence bien

Au profit des seniors, le CCAS a organisé le 10 janvier 2015, un après-midi « gâteaux des rois » sur une note de Brassens ainsi qu'un thé dansant le 7 février 2015. Ce dernier, ayant remporté un grand succès, sera reconduit dans l'année. ■



CONTACT : Centre Communal d'Action Sociale - 04 94 13 82 03 - ccas@puget-ville.fr

## Le Club Athlétique Pugétois (CAP)

**Si tu vas à Millau, n'oublie pas ton chrono...** En effet, le dernier samedi de septembre, Millau, commune de l'Aveyron en province de Rouergue dans le parc naturel des Causses, devient le centre européen du 100 Km, une épreuve de course à pied. Et cette année 19 athlètes du CAP décideront d'honorer cette manifestation et d'atteindre en cette période de vendanges un bon millésime pour le Club Athlétique Pugétois. Dans un pur esprit d'amateurisme, les coureurs ou les marcheurs avaient un délai de 24h pour courir ces 100 km. 1 548 partants s'élançèrent donc dès 10h pour ce prestigieux périple ! L'épreuve débuta par un marathon (42,2 km), but pour certains engagés et se poursuivit par un aller-retour (57,8 km) entre Millau et Saint-Affrique. L'édition 2014 enregistra 1 237 arrivants dont 17 pugétois : un véritable exploit sportif pour un week-end festif et convivial. ■

CONTACT : Monique Dho - 04 94 48 37 94

### Résultats des 100 km

- Course : Sébastien Hubert 11h32, Emmanuel Fourmeaux 12h57, Christian Cutaïa 13h58, Dominique Villain 14h, Anne Canet 14h47 et Christian Kerloch 14h47.
- Marche : Yves Chossegros 19h58

### Résultats du marathon :

- Course : Corinne Molière 4h24
- Marche : Claude Lebon 6h33, Jean-Pierre Roux 6h40, Jacques Camoin 6h40, Fatima Hadjazi 6h47, Caroline Arthey 7h27, Isabelle Druant 7h27, Catherine Centofanti 8h06, Patricia Leloup 8h06, Viviane Fenassile 8h06.



Les athlètes sur la ligne de départ

## Pourquoi pas

"Pourquoi Pas" est une nouvelle association pugétoise qui a pour but de réaliser des manifestations culturelles (expositions, interventions, éditions, etc). Elle est active dans et hors département, le plus régulièrement dans l'organisation d'ateliers d'expressions artistiques (arts plastiques/photographie/écriture/son/vidéo...) vers différents publics : Scolaire/ Centre Educatif Fermé/Centre Pénitentiaire/Centre social etc. ■

CONTACT : Olivier Miguet - 04 94 46 67 41

## Retour sur les grands travaux de 2014



Foyer des jeunes

**Le montant total des dépenses d'investissements relatif aux travaux et divers équipements pour l'exercice 2014 s'élève à 749 820 €. Il correspond, entre autres, aux travaux suivants :**

- Remplacement de la passerelle de l'école maternelle ;
- Réhabilitation de la rue des cantons ;
- Construction du bâtiment modulaire au quartier de La Planque ;
- Création du jardin d'enfants au quartier de La Planque ;
- Construction du foyer des jeunes à l'espace Félibrige ;
- Travaux de mise en sécurité des murs du château de Haute Ville ;
- Détournement du réseau d'eau et d'assainissement de la rivière du Rayolet. ■

CONTACT : Services Techniques - 04 94 13 82 16

## Jad'Or - Biscuiterie artisanale Les délices d'autrefois



**Partez vers le hameau de la Ruol, au détour d'un chemin vous découvrirez ce petit laboratoire où une charmante jeune dame (Mme Muriel Delabarre) vous fera connaître sa petite production.** Ici pas d'industrie. Pétris à la main la pâte prend forme. Vous pourrez découvrir de délicieux petits gâteaux élaborés à partir de recettes ancestrales : canistrellis, cujuelle de Calenzana, mantecaos, casse dents... Vous allez adorer. ■

CONTACT : 06 14 62 71 78 - biscuitsdautrefois@orange.fr  
481 chemin du Gros chêne, La Basse Ruol, 83390 Puget-Ville

+ d'infos [www.lesdelicesdautrefois.fr](http://www.lesdelicesdautrefois.fr)

## Finances municipales : enfin la vérité...

**C'est sur une note positive mais camère que s'est terminé le débat d'orientation budgétaire du groupe majoritaire le lundi 9 février.** Après tant de palabres infondés, la vérité sort au grand jour : la commune de Puget-ville a une excellente santé financière.

Comme nous vous l'expliquions dans notre dernier article, il y a quelques mois, madame le Maire et son équipe ont refusé de voter le compte administratif, reportant le vote du budget et obligeant le Préfet à saisir la cour des comptes pour établir un budget minimum de fonctionnement. Dans la foulée, l'équipe de Madame Altare a demandé à un cabinet privé, pour la somme de 4 035 € (aux frais du contribuable), de faire une analyse financière sur les comptes de la commune,

pour y trouver quoi ? Et bien que les finances de Puget-ville ne présentent aucun problème. Cerise sur le gâteau, lors du conseil municipal du 9 février dernier, madame Laronche, adjointe aux finances, explique à notre assemblée lors de la présentation du débat d'orientation budgétaire, que le taux d'endettement de la commune est de 399 € par habitant, alors qu'il est de 934 € pour la moyenne française des communes similaires et que notre capacité à éponger la dette est de 3,7 années alors que la moyenne nationale est de 9,7 années. Les élus majoritaires ont également montré l'évolution positive de l'épargne nette qui était de 461 172 € fin 2013. À notre question sur le bon état des finances, madame le Maire nous répond : « oui, la santé financière de la

commune n'est pas si mauvaise que ça...! ». Nous laissons le soin aux Pugétoises et Pugétois de tirer les conclusions qui s'imposent, maintenant que la vérité est au grand jour.

Cependant, une bonne santé financière peut rapidement basculer, s'il y a une mauvaise gestion... Les élus d'opposition s'inquiètent des récentes procédures auprès du tribunal administratif faites à l'encontre de la commune par des administrés pour contester des décisions prises par l'équipe de Madame Altare. À suivre...

**LE GROUPE D'OPPOSITION :**  
Abdelkader Hadjazi, Raymond Perelli,  
Fabrice Sforzza, Stéphanie Truc,  
Angélique Valois, Odile Vies

### ECONOMIE LOCALE

## Faites votre pub dans notre journal communal

**A**fin d'utiliser le journal communal pour valoriser les entreprises locales, la mairie propose l'insertion d'encarts publicitaires pour les entreprises souhaitant assurer leur communication commerciale et développer leur image. Ce serait en effet une formidable vitrine pour vous qui travaillez dans tous les secteurs (commerçants, artisans...) et pour faire connaître vos services aux pugétois. Le journal est actuellement tiré à 2000 exemplaires et distribué tous les 2 mois dans chaque foyer de la commune ainsi que dans toutes les collectivités territoriales de Cœur du Var. Ces encarts sont tarifés mais restent en adéquation avec vos moyens. Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous du service communication de la mairie.

## Les offres d'emploi de la commune mises en avant

**P**articiper au développement de l'économie locale est une des priorités de l'équipe municipale. Cet objectif commence par la valorisation des emplois disponibles sur la commune afin d'aider les entreprises à recruter mais également de donner la chance aux pugétois sans emploi de postuler. Dans cette idée là, la mairie propose aux entreprises de la commune de diffuser gratuitement leurs offres d'emploi sur le journal communal. Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer vos annonces au service communication de la mairie.

**CONTACT :** Service communication - 04 94 13 82 19 - communication@puget-ville.fr

### ETAT CIVIL

## Naissance

**Ethan Billiottet Hoarau :** 5 novembre 2014

**Honorine Haution :** 23 novembre 2014

**Thilyo, Louis, Niko Benech :** 21 décembre 2014

**Aymeline, Aurélie Manns :** 1<sup>er</sup> janvier 2015



## Décès

**Pierre Allard :** 26 octobre 2014

**Noëlie Maunier née Martin :** 11 novembre 2014

**Gérard Brondello :** 13 novembre 2014

**Marie Brémond :** 9 janvier 2015

**Jean-François Ponzio :** 25 janvier 2015

**Yvon Le Bihan :** 31 janvier 2015 ■

**CONTACT :** Service Etat Civil - 04 94 13 82 13



# FOIRE de printemps

**Puget-Ville**

Rue de la Libération

**12 AVRIL 2015**

9h > 19h

**& Marché bio**

Entrée gratuite

■ ÉVÉNEMENTIEL

## L'agenda des festivités

### > Mars

**Samedi 14** : Carnaval de Puget-Ville. Thème "La liberté des couleurs". Rendez-vous 15h30 devant la Coopérative.

**Jedi 19** : Cérémonie patriotique "Fin des combats en Afrique du Nord + Hommage aux Harkis". Rendez-vous 11h30 devant la mairie.

**Dimanches 22 et 29** : Elections départementales. Salle Jean Latour.

**Vendredi 27** : Cinéma à 20h30 salle Jean Latour. Tarif : 6€ la place.

### > Avril

**Dimanche 5** : Salon du bien-être et de la diététique. Salle Jean Latour. 9h à 19h. Entrée gratuite.

**Dimanche 12** : Foire de printemps et marché bio. Centre ville - Rue de la Libération. 9h à 19h.

### > Mai

**Vendredi 8** : Cérémonie patriotique "Victoire du 8 mai 1945". Rendez-vous 11h30 devant la mairie. ■

**Bientôt à Puget-Ville > 3 grands salons.**

**La moto** - 7 juin ; **le bois & le vin** - 13 septembre ; **le chocolat** - 17 et 18 octobre.

CONTACT : Service communication - 04 94 13 82 19

+ d'infos [www.puget-ville.fr](http://www.puget-ville.fr)

MAIRIE DE PUGET-VILLE

## Numéros utiles

### > Hôtel de Ville

**Adresse** : 368 rue de la Libération - 83390 Puget-Ville

**Accueil** : 04 94 13 82 00 - [mairie@puget-ville.fr](mailto:mairie@puget-ville.fr)

**Elus** : 04 94 13 82 13 - [secretariat.maire@puget-ville.fr](mailto:secretariat.maire@puget-ville.fr)

**CCAS** : 04 94 13 82 03 - [ccas@puget-ville.fr](mailto:ccas@puget-ville.fr)

**Service des Eaux** : 04 94 13 82 10 - [eau.adm@puget-ville.fr](mailto:eau.adm@puget-ville.fr)

**Service Urbanisme** : 04 94 13 82 11 - [urbanisme@puget-ville.fr](mailto:urbanisme@puget-ville.fr)

**Service de l'Etat Civil** : 04 94 13 82 13 - [etat-civil@puget-ville.fr](mailto:etat-civil@puget-ville.fr)

**Police Municipale** : 06 84 83 35 98

### > Service jeunesse

**Adresse** : Montée du Félibrige - 83390 Puget-Ville

**Tél.** : 04 94 38 95 80 / 06 74 79 73 48

**Email** : [service.jeunesse@puget-ville.fr](mailto:service.jeunesse@puget-ville.fr)

### > Médiathèque

**Adresse** : 405 montée du Félibrige - 83390 Puget-Ville

**Tél.** : 04 94 48 38 47 - **Email** : [mediatheque@puget-ville.fr](mailto:mediatheque@puget-ville.fr)

### > Communauté de communes Cœur du Var :

**Tél.** : 04 98 10 43 50 - **Email** : [contact@coeurduvar.com](mailto:contact@coeurduvar.com)

### > Urgences :

**Pompiers** : 18 ou le 112 depuis un téléphone portable

**Gendarmerie** : 17 - **SAMU** : 15

**Centre anti-poison de Marseille** : 04 91 75 25 25 ■

LOISIRS - JEU DE LOGIQUE

## Sudoku

			9			7	4	
			4	8		3		6
		1						
		2		3		8		1
	1		6		2		7	
3		6		1		9		
						1		
9		8		2	7			
	3	7			6			

**But** : À partir des chiffres inscrits, vous devez remplir les cases vides avec un chiffre de 1 à 9 sans qu'il se répète sur une même ligne, une même colonne et dans chaque carré de 9 cases. ■

**Pugétois, si vous ne recevez pas votre journal communal dans votre boîte aux lettres, contactez-nous :**

Mairie de Puget-Ville - Service Communication  
368 rue de la Libération, 83390 Puget-Ville

Tél : 04 94 13 82 19

Fax : 04 94 13 82 01

[communication@puget-ville.fr](mailto:communication@puget-ville.fr)

[www.puget-ville.fr](http://www.puget-ville.fr)



### PUGET-VILO Infos

Journal communal d'information

**Edité par** : Mairie de Puget-Ville

368 rue de la Libération 83390 Puget-Ville

**Directeur de la publication** :

Mme le Maire, Catherine Altare

**Conception / Réalisation** :

Vanessa Martin, service communication

**Rédacteurs** : Vanessa Martin, Catherine Altare  
Maud Rettel, Nadège Hadjazi, Jacqueline Brissi,  
Geneviève Froger, Didier Fossé, Paul Pellegrino

**Crédits Photos** : Mairie de Puget-Ville, Fotolia  
(Romolo Tavani - Dan Race - Nazar76 - Rvika - Thomas Launois)

**Impression** : Pure Impression - 2000 exemplaires  
Papier offset recyclé

**Distribution** : Drap Zone

